

- Le comité de parents a invité M. **Alain Rousseau**, agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse au **Carrefour jeunesse-emploi de La Mitis**, pour discuter de son implication auprès des jeunes dans nos écoles dans le cadre du programme défi de l'entrepreneuriat jeunesse du gouvernement du Québec.
 - Ce programme vise à promouvoir le **désir d'entreprendre des projets** (*et non de susciter la création d'entreprise ou la vocation d'entrepreneur*). Ces projets doivent être initiés, être menés par les jeunes et répondre à un besoin de la communauté (école, village, quartier, etc.). Les compétences développées dans le cadre de ce programme sont :
 - Solidarité
 - Leadership
 - Esprit d'équipe
 - Confiance en soi
 - Sens des responsabilités
 - Autonomie
 - Ténacité
 - La Commission scolaire des Phares supporte financièrement certains projets, de même que le CJE (*Carrefour Jeunesse-Emploi*) et le CQE (*Concours québécois en entrepreneuriat*). La CS supporte aussi le programme par l'entremise de M^{me} Amélie Boudreau, conseillère pédagogique qui accompagne les écoles qui initient des projets. Quelques-unes des retombées de cette approche entrepreneuriale sont :
 - Moins d'absentéisme
 - Moins de décrochage
 - Plus d'intérêt des jeunes
 - Impact très grand dans les milieux défavorisés
 - Forme d'enseignement plus dynamique amenant une gestion de classe moins lourde
 - Développement du savoir être
 - Offrir des outils aux jeunes (*i.e. apprendre à pêcher*)
 - On peut rejoindre M. Alain Rousseau au 418 775-6440, asej-cjern@globetrotter.net pour le secteur de La Mitis (www.cjemitis) ou sa collègue pour le **Carrefour Jeunesse-Emploi de Rimouski-Neigette** (www.cje-rn.qc.ca), M^{me} Marielle Esclapez au 418 722-8102, ejmitis@hotmail.com.
- M. Pascal D'Astous communique le compte rendu de M^{me} Élisabeth Beaudoin au sujet de la rencontre du conseil des commissaires du 3 février
 - Les règles de passages sont en consultation. Retour demandé pour le 4 mars au plus tard.
 - Remplacement des portes extérieures du **Paul-Hubert** sera fait lors de la semaine de relâche.
 - Achat de **projecteurs interactifs** dans le cadre de la mesure l'École branchée 2.0. 33 % des écoles sont équipées de cette technologie en 2014.
 - La structure administrative de la CSDP est en cours de restructuration.
 - Désignation de M^{me} Cathy-Maude Croft comme personne autorisée à prêter assistance dans les cas **d'intimidation**
 - La CSDP se joint à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour faire connaître les irritants pour les commissions scolaires quant aux difficultés face à

l'application de la **Charte des valeurs québécoises** et des coûts supplémentaires que cela peut engendrer pour elle.

- Les membres (chauffeurs d'autobus) de l'ATEQ du BSL sont venus déposer une lettre qui demande de revoir la nécessité de maintenir le **transport du midi** compte tenu du peu d'utilisation de la part des jeunes et les coûts élevés que cela engendrent. Ils demandent qu'un comité soit formé (fonctionnaire, commissaire, transporteurs) pour évaluer la problématique et trouver des solutions avant le renouvellement des contrats en juin.
- Il est maintenant possible de déposer sa candidature pour les **élections scolaires** du 4 novembre 2014. Toutes les informations se trouvent sur le site de la CSDP.
- M. Pascal D'Astous présente la demande d'un appui financier de la part du conseil d'établissement de **l'école du Grand-Pavois**. M^{me} Mylène Paquette va présenter une conférence aux élèves et parents de leur école le 14 février. La demande a été rejetée puisque selon les règles de régie interne du comité de parents, le fonds commun ne peut être utilisé que lorsque la conférence s'adresse à tous les parents de la Commission scolaire.
- M. Pascal D'Astous présente la demande de collaboration de la part du conseil d'établissement de **l'école Paul-Hubert** qui présentera une pièce de théâtre à ses étudiants dans le cadre de la sensibilisation à la **cyberintimidation** et qui offre au comité de parents l'opportunité de pouvoir ajouter une représentation en soirée à l'intention des parents des élèves de l'ensemble de la Commission scolaire. La pièce de la troupe du Théâtre Parminou s'intitule Top Net, aurait lieu le mardi 18 mars à l'Auditorium du Paul-Hubert. Cette demande cadre avec la politique d'utilisation du fonds commun et est acceptée.
- Lors de la discussion concernant la **rencontre comité de parents/commissaires** du 23 janvier, les commentaires ont été partagés. Certains participants ayant apprécié la rencontre, d'autres se questionnant sur le réel apport du sondage sur les valeurs de la CS dans l'élaboration du plan stratégique de la CS. Tous ont remarqué la difficulté de s'entendre sur une définition commune des valeurs présentés. Suite à cette rencontre, ce sondage a été distribué aux employés de la CS ainsi qu'aux conseils d'établissement. Il semble que certains conseils d'établissement ne l'ont pas reçu.
- M. Sébastien Dumais, délégué à la **FCPQ**, indique que lors de la prochaine rencontre de la FCPQ, les sujets à l'ordre du jour seront : la persévérance scolaire et les élections scolaires. Le congrès de la FCPQ est prévu pour les 30-31 mai dans la région de la Capitale-Nationale.

Sylvain Gagné, agent d'information
CP 2013-2014
CSDP